



*Ligue de Golf Paris Île-de-France*

## CHALLENGE BERNARD WESTPHALEN-LEMAITRE PRO-AM INTER-ECOLES DE GOLF

**Mercredi 28 Mai 2025**

**Golf de Saint Nom la Bretèche**

Hameau de la Tuilerie Bignon – 78860 Saint Nom la Bretèche

☎ : 01 30 80 04 40 – Mail : [jeu@golfsaintnom.com](mailto:jeu@golfsaintnom.com)

### RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves de Ligue.

#### CONDITIONS DE PARTICIPATION

##### COMPOSITION D'ÉQUIPE :

**1 Pro et 3 Jeunes**, inscrits dans une même école de golf de la Ligue Paris Ile-de-France.

L'équipe sera composée de 3 jeunes U16 dont au moins un U12

Nous souhaiterions néanmoins que les 3 catégories, U12, Benjamins et Minimes soient représentées dans chaque équipe.

**INDEX** : Les index des joueurs seront ramenés par catégorie aux limites suivantes :

- U12 : 36,0
- Benjamins : 28,0
- Minimes : 20,0

#### FORMULE DE JEU

**FORMULE** : Shamble Stableford - Addition des 2 meilleurs scores, en net et en brut, sur chaque trou (les 4 joueurs jouent chacun leur balle au départ. La meilleure balle est alors choisie, et depuis cet endroit, chacun des 4 joueurs joue sa propre balle jusqu'au trou).

**DEPART** : En shot gun, à 14h00 précises

#### MARQUES DE DÉPARTS

- **Pro** Blancs pour les Messieurs, Bleues pour les Dames  
Bleues et Rouges pour les Seniors
- **Minimes** Jaunes pour les garçons, Rouges pour les filles
- **Benjamins** Jaunes pour les garçons, Rouges pour les filles
- **U12** Grises pour les garçons, Violettes pour les filles

Pour rappel, les cadets et les chariots électriques ne sont pas autorisés pour les jeunes.

Seuls les instruments de mesure sont autorisés.

#### ENGAGEMENTS

**L'inscription des équipes devra se faire par mail par les clubs auprès de la Ligue de Paris Ile-de-France.**

**Date limite d'inscription Club et Joueurs : Lundi 19 Mai 2025.**

**Droit d'inscription : 290 euros par chèque A L'ORDRE DE LA CHAÎNE DE L'ESPOIR**

Le nombre d'équipes est limité à 22. Un même club pourra présenter une 2ème équipe, sous réserve :

- que le quota du nombre d'équipes maximum ne soit pas atteint
- que la 2ème équipe ne prenne pas la place d'une 1ère équipe d'un autre club

En cas d'un trop grand nombre d'équipes inscrites, les places seront attribuées selon le classement 2024-2025 du Challenge des Ecoles de Golf à la date de clôture de l'inscription du club du 19 Mai 2025.



## *Ligue de Golf Paris Île-de-France*

### **PRIX**

- Coupes à la première équipe en Net et en Brut. Le Net prime le brut. Une équipe primée en Net ne peut pas être primée en Brut.
- Prime de départ de 220 €, pour chaque Pro présent à la remise des prix.

### **DROIT A L'IMAGE**

Sauf avis contraire stipulé par écrit et envoyé par mail à la Ligue, tous participants aux épreuves de la Ligue ainsi que leurs encadrements (famille, coaches, responsables de club) autorisent la captation et la diffusion de photos et vidéos sur les supports de communication de la Ligue de Golf Paris Ile-de-France ainsi que sur ceux du club d'accueil de la compétition.

### **COMITÉ DE L'ÉPREUVE**

Le **Comité de l'épreuve** est composé au minimum de :

- 1 représentant du Club
- 1 représentant de la Ligue
- 1 arbitre de l'épreuve



*Ligue de Golf Paris Île-de-France*

**CHALLENGE BERNARD WESTPHALEN-LEMAITRE  
PRO-AM INTER-ECOLES DE GOLF**

**Mercredi 28 Mai 2025**  
**Golf de Saint Nom la Bretèche**  
**Fiche d'inscription**

**DATE LIMITE D'INSCRIPTION : Lundi 19 Mai 2025.**

**Droit d'inscription pour la compétition : 290€ par équipe.**

**COMPOSITION DE L'ÉQUIPE**

|                 | <b>Noms</b> | <b>Prénom</b> | <b>N° licence</b> | <b>Index</b> |
|-----------------|-------------|---------------|-------------------|--------------|
| <b>Joueur 1</b> |             |               |                   |              |
| <b>Joueur 2</b> |             |               |                   |              |
| <b>Joueur 3</b> |             |               |                   |              |
| <b>Pro</b>      |             |               |                   |              |

**290 euros par chèque libellé à l'ordre de LA CHAINE DE L'ESPOIR**